

## Jobs d'été à Lectoure



Jobs d'été à Lectoure

La mairie de Lectoure renouvelle son dispositif d'accueil des jeunes pour la saison estivale 2026. Ce programme s'adresse aux adolescents âgés de 14 à 17 ans souhaitant découvrir les coulisses de leur ville tout en bénéficiant d'une première expérience professionnelle gratifiante. Du 6 juillet au 29 août, la commune propose aux candidats de rejoindre ses équipes de terrain et administratives. Cet engagement, d'une durée de deux semaines consécutives (à raison de 20 heures hebdomadaires avec horaires modulables), permet une immersion complète dans le quotidien des services publics : classement des archives aux côtés du service dédié, appui opérationnel et création de contenu pour le service Communication, ou encore aide à la préparation et au nettoyage au sein de la Cantine municipale. Les jeunes pourront également participer à la vie de la médiathèque Jean-Claude Pertuzé, accueillir les visiteurs du Musée ou soutenir les animateurs du Centre de loisirs lors des activités et sorties estivales. En reconnaissance de cet investissement, chaque semaine travaillée donnera lieu à une gratification de 90 euros, complétée par des places de cinéma.

### Modalités de candidature et journée de recrutement

Pour rejoindre l'aventure, la ville de Lectoure invite les candidats à transmettre leur dossier (CV et lettre de motivation) avant le 18 avril 2026. La demande devra impérativement préciser les services de prédilection, en se référant aux fiches de postes disponibles sur le site internet [lectoure.fr](http://lectoure.fr), ainsi que la période de disponibilité choisie parmi les quatre sessions de l'été : Période 1 (6-18 juillet), Période 2 (20 juillet-1er août), Période 3 (3-14 août) ou Période 4 (17-29 août). Les dossiers sont à adresser par courriel à [bibliotheque@mairie-lectoure.fr](mailto:bibliotheque@mairie-lectoure.fr) ou à déposer directement à l'accueil de la Médiathèque et Info Jeunes, rue Saint-Gervais.

Enfin, le samedi 18 avril, de 9h30 à 12h, les chefs de service accueilleront les postulants dans la salle du conseil municipal pour un entretien de 15 minutes. Chaque candidat devra se présenter impérativement muni de son CV imprimé.